

Ecrit par le 9 septembre 2024

LA BAF 84 SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Suivant acte sous seing privé en date à AVIGNON du 8 Novembre 2021, il a été constitué une **Société par actions simplifiée à associé unique** présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : LA BAF 84

CAPITAL : 3.000 euros divisé en 300 actions de 10 euros chacune entièrement libérés et correspondant a des apports en numéraire,.

SIEGE SOCIAL : 943, route d'Orange à SORGUES (84700)

OBJET : Restauration rapide à consommer sur place ou à emporter, sandwicherie, glaces, restaurant, pizzeria , débit de boissons

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

ADMISSIONS AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

AGREMENT : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte sur instruction signée du Cédant ou de son représentant qualifié.

PRESIDENT : Monsieur Melki ABDELHAFID, demeurant 100, rue des Remparts à SORGUES (84700)

La Société sera immatriculée au RCS d'AVIGNON

3952364

Publié le 10/11/2021

DE BONAVENTURE SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 30 juin 2021, à Avignon. **Dénomination : DE BONAVENTURE. Sigle : SCI. Forme : Société civile immobilière. Objet :** La propriété , l'administration et l'exploitation par bail ou location d'un ensemble immobilier situé à AVIGNON Chemin de la Synagogue. **Durée de la société :** 99 année(s). **Capital social fixe :** 2134,29 euros. **Cession de parts et agrément :** Les cessions s'effectuent librement s'il s'agit de cessions entre associés et avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés statuant par une décision extraordinaire, s'il s'agit de cessions à des tiers étrangers à la société. **Siège social :** 2 et 4 ch. de la Synagogue, 84000 Avignon. La société sera **immatriculée** au RCS d'Avignon. **Gérant :** Monsieur Louis HABRAM, demeurant 14 avenue Pasteur, 30400 Villeneuve les Avignon 3952356

Publié le 09/11/2021

LUBERON PISCINES SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Par ASSP du 07/10/2021, il a été constitué une **SASU dénommée LUBERON PISCINES**. **Siège social** : 830 a route de Pierrefiche 84400 Saignon. **Capital** : 1 000€. **Objet** : Ventes, construction et rénovation de piscines. **Président** : M. Filippo Pitruzzella, 830 a route de Pierrefiche 84400 Saignon.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans. **Immatriculation** au RCS de AVIGNON.
3952100

Publié le 08/11/2021

Ecrit par le 9 septembre 2024

TOP MAKI 2 SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Suivant acte sous seing privé en date à AVIGNON du 2 Novembre 2021 , il a été constitué une **Société à Responsabilité Limitée** présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : TOP MAKI 2

ENSEIGNE : TOP MAKI 2

SIEGE SOCIAL : 132, route de Gordes, Hameau de Coustelllet à CABRIERES D'AVIGNON (84450)

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, en France et dans tous pays l'acquisition, la création, l'exploitation directe ou indirecte, par voie de location gérance ou autrement de tous fonds de commerce de restaurant asiatique, sushi, à consommer sur place ou à emporter et débit de boissons.

DUREE SOCIALE : 99 années à compter de son immatriculation

CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros

AGREMENT CESSION DE TITRES :

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant l'unanimité des parts sociales.

GERANCE : Monsieur Quentin LIN, né le 19 Juillet 1980 à YONGIA-ZHEJIAN (CHINE), de nationalité française, demeurant et domicilié à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 1037, route Carpentras, bâtiment V2.

La Société sera **immatriculée** au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.

Pour Avis, la Gérance

Ecrit par le 9 septembre 2024

3952353

Publié le 08/11/2021

GROUPE BENJAMIN AMOURDEDIEU SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents



ODYSSEE AVOCATS

ZI de Courtine

915 Rue Ste Geneviève

84000 AVIGNON

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à AVIGNON du 02 Novembre 2021, il a été constitué une

Ecrit par le 9 septembre 2024

société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GROUPE BENJAMIN AMOURDEDIEU

Siège : Le Petit Cassan, 657, RD 37 à SANNES (84240).

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €

Objet :- toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, civile, immobilière ou mobilière ;

-l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations et des entreprises qui en dépendent.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Benjamin AMOURDEDIEU demeurant Le Petit Cassan, 657, RD 37 à SANNES (84240).

La société sera immatriculée au **RCS d'AVIGNON**.

3952348

Publié le 05/11/2021

B.ALBRECHT SCI



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 9 septembre 2024

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 29/10/2021 il a été constitué une société :

Dénomination : B.ALBRECHT

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 2 000 €

Siège : 50 rue Berthy Albrecht 84000 AVIGNON

Objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immeubles bâtis ou non.

Durée : 99 années

Gérants : Monsieur Fabrice TRINH et Monsieur ROUEN Gérald demeurants 50 rue Berthy Albrecht 84000 AVIGNON

Immatriculation : au RCS d'Avignon

Pour avis

3952344

Publié le 05/11/2021

PROVENÇARGUE SCI



Ecrit par le 9 septembre 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

**Etude de Me Stéphane BAYSSELIER,
Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse),
179, rue du Colonel Arnaud Beltrame**

Suivant acte reçu par Me Simon BISEUL, Notaire au sein de l'office notarial société par actions simplifiée dénommée « Office Notarial Stéphane BAYSSELIER », à ORANGE, 179, rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 15 octobre 2021, a été constituée une **société civile immobilière** :

La société a pour **objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : PROVENÇARGUE.

Siège social : ORANGE (84100), 90 rue Alexander Fleming.

La société est constituée pour une **durée** de 99 années

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR). Apports : numéraires.

Toutes les **cessions de parts**, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les **gérants** de la société sont :

Les co-gérants : Mr Vincent Jean MAUBRU et son épouse Me Clémence Charlotte HECKENROTH, demeurant ensemble à ORANGE (84100) 90 Rue Alexander Fleming.

Avec faculté d'agir ensemble ou séparément. Fonctions d'une durée illimitée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON

Pour avis

Le notaire.

3952349

Publié le 05/11/2021

Ecrit par le 9 septembre 2024

SELENA SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 29/10/2021, il a été constitué une **SARL** dénommée :

SELENA

Sigle : SARL **Siège social** : 340 Chemin de la Madeleine 84410 CRILLON-LE-BRAVE **Capital** : 200 €
Objet social : Location meublée **Gérance** : M Sébastien CHARRASSE demeurant 340 Chemin de la Madeleine 84410 CRILLON-LE-BRAVE **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON**.
3952333

Publié le 04/11/2021

Ecrit par le 9 septembre 2024

SWEET HOME CONCEPT SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 01/09/2021, il a été constitué une **SAS à capital variable** dénommée :

SWEET HOME CONCEPT

Siège social : 195 A rue Charles Pascal 84550 MORNAS **Capital minimum** : 100 € **Capital souscrit** : 1000 € **Capital maximum** : 50000 € **Objet social** : Bureau d'études techniques **Président** : Mme GUIGUE Valérie demeurant 195 A rue Charles Pascal 84550 MORNAS élu pour une durée de 99. **Directeur Général** : M GUIGUE Hervé demeurant 195 A rue Charles Pascal 84550 MORNAS **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions de la société ne peuvent être cédées qu'après agrément préalable donné par décision collective à la majorité des 2/3 des associés. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON**.
3952332

Publié le 03/11/2021

BELL-envi SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte SSP en date à PERNES LES FONTAINES du 27 octobre 2021, il a été constitué une **SAS** dénommée **BELL-envi**. **SIEGE SOCIAL** : PERNES LES FONTAINES (84210) 365 avenue de Coucourelle. **OBJET** : - Exploitation de compostières (boues, déchets verts et biodéchets), - Exploitation d'unités de déconditionnement de biodéchets. **DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON**. **CAPITAL** : 10 000 euros. **ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE** : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **AGREMENT** : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires. **PRESIDENT** : Monsieur Cédric BELLIARD, demeurant à PERNES LES FONTAINES (Vaucluse) 365 avenue de Coucourelle.
3952330

Publié le 03/11/2021

GFA NOUGUIER



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

***Etude de Maîtres Pascal DAYRE
et Fabien DURET,
Notaires Associés
à BOLLENE (Vaucluse),
468, Avenue Marius Coulon***

Suivant acte reçu par Maître Pascal DAYRE, Notaire soussigné, membre de la Société par Action Simplifiée dénommée « Groupe Dice notaires », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de BOLLENE (Vaucluse), 468, Avenue Marius Coulon, le 27 juillet 2020 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : GFA NOUGUIER

FORME : Groupement Foncier Agricole

SIEGE SOCIAL : BOLLENE (84500), 321 Chemin du Pont de la Pierre

OBJET : la création ou la conservation d'une ou plusieurs exploitations agricoles, soit l'une et l'autre de ces opérations. Le groupement assure ou facilite la gestion des exploitations dont il est propriétaire, notamment en les donnant en location dans les conditions prévues au titre 1er du livre IV du Code rural et de la pêche maritime portant statut du fermage et du métayage.

Plus spécifiquement, et pour réaliser cet objet :

Ecrit par le 9 septembre 2024

- l'acquisition, la propriété, la gestion, la location, l'administration, l'aliénation, par tous moyens à la convenance du groupement, de tous biens ou droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine ;

- et généralement, dans le cadre de cet objet, toutes opérations quelconques, y compris l'emprunt et la constitution de garanties, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : SIX CENT NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE EUROS (609 472,00 EUR)

- Apport(s) en nature : SIX CENT NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE EUROS (609 472,00 EUR).soit

Monsieur Emmanuel NOUGUIER apporte des biens pour 215.270,80 euros

Monsieur Vincent NOUGUIER-PALM apporte des biens pour 239.635,10 euros

Monsieur Sébastien NOUGUIER apporte des biens pour 30.676,10 euros

Monsieur Raphaël NOUGUIER apporte des biens pour 123.890 euros

GERANCE : Monsieur Emmanuel NOUGUIER demeurant 401 rue du pont de la pierre 84500 BOLLENE et Raphaël NOUGUIER demeurant 477 rue du pont de la pierre 84500 BOLLENE

CESSION DE PARTS :

La transmission de parts s'opère obligatoirement par acte authentique.

Elle est rendue opposable au groupement par mention de transfert sur le registre des associés, en conformité de l'article 51 du décret numéro 78-704 du 03 juillet 1978.

Toute cession à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés, donné dans les conditions suivantes :

1°) Le cédant informe le gérant de son projet de cession en indiquant le nombre de parts cédées, les nom, prénoms et adresse du cessionnaire ainsi que le prix offert.

2°) Dans les dix jours, le gérant notifie le projet de cession à tous les associés autres que le cédant.

3°) Chacun de ceux-ci à un délai de 30 jours à compter de la réception de cette notification pour faire connaître au groupement son intention de se porter acquéreur, et indiquer le nombre de parts qu'il désire acquérir. Son silence, pendant ce délai, équivaut à une renonciation à acheter.

4°) Si toutes les parts offertes trouvent acquéreurs parmi les associés :

5°) Si toutes les parts offertes n'ont pas trouvé acquéreurs parmi les associés, le surplus peut être acquis, sur proposition de la gérance ou de tout associé :

6°) le nom du ou des acquéreurs proposés, associés ou tiers, ou l'offre d'achat par le groupement ainsi que le prix offert, sont notifiés au cédant. Ce dernier peut alors renoncer à tout ou partie de son projet de cession ; dans ce cas, il doit en aviser le groupement dans les quinze jours de la réception de la notification.

7°) Si aucune offre n'est faite au cédant dans les quatre mois de la notification de son projet de cession au gérant, l'agrément de la cession sera réputé acquis à moins que les autres associés ne décident, dans le même délai, la dissolution anticipée du groupement. Cette décision est alors notifiée au cédant qui peut, cependant, y faire échec en faisant connaître au gérant, dans le mois, qu'il renonce à la cession.

IMMATRICULATION : Tribunal de commerce d'Avignon.

Pour avis

Le notaire.

3952324

Publié le 02/11/2021

STINATRI SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, notaire à BEAUMES DE VENISE, le 28 Octobre 2021, a été constituée la **société civile** dénommée « **STINATRI** », **siège social** : AUBIGNAN (84810), 134 avenue Raspail. **Capital social** : 380.400,00 Eur. **Apports en numéraire** : 300,00 Eur. **Apport en nature** : Un tènement immobilier à CARRY LE ROUET (13) cadastré AH 79, 2 impasse des Pierres tombées. **Objet social** : la propriété et la gestion de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers. **Durée** : 99 ans. **Cessions de parts** soumises à l'agrément des associés. **Gérant** : Mr Stéphane PIERQUIN demeurant à MAZAN (84380), 218 La venue de Saint Pierre de Vassols.

Pour avis

3952321

Ecrit par le 9 septembre 2024

Publié le 02/11/2021